

Comité de quartier Ouest-Nord (COQON)

Prochaine réunion mardi 9 octobre 2018 à 20h30 à l'École Carnot

Compte rendu de la réunion du mercredi 23 mai 2018

Présents : 35 habitants dont 5 de l'équipe d'animation, animateur de séance : Claude Plan , secrétaire de séance : Frédéric Lingois
Ville de Cachan : Camille Vielhescazes – 1^{er} adjoint au Maire, Samuel Besnard - adjoint au Maire, Jean Paul Notte – chargé de mission – Sécurité

- 1- **Point d'information** : l'équipe d'animation est modifiée avec le retrait que l'on espère momentanément de trois membres de l'équipe.
- 2- **Visite du 5 avril 2018 dans le quartier avec les élus et les services techniques de la ville** : présentation de Claude Faccenda
 - a. Un point détaillé est fait par les personnes du Coqon qui ont suivi cette revue de quartier de l'avenue Carnot depuis la gare en passant par l'avenue Aristide Briand et les rues adjacentes du quartier des Lumières: les remarques concernent la propreté, les poubelles non triées et envahissantes, les défauts constatés sur la voie publique, les trottoirs et les façades (pavés manquants, graffitis, empiètement des entreprises...) et le constat sur le stationnement et la circulation (voitures « ventouses » ou apparemment abandonnées, absence de cartes de résidents...)
 - b. Une visite considérée comme utile, les points ayant été tous notés, mais il a été souligné l'absence regrettée des gardiens d'immeubles d'habitation et des entreprises concernées
- 3- **Chantier de la gare GPE ligne 15** : l'animation locale *Yes WE Camp* (présentation Michèle Pierrel) et *Liba Théâtre* (Jean Michel Vier)
 - a. Cette initiative a été lancée par la mission artistique du Grand Paris (à l'origine de l'événement KM2 à la Toussaint 2017, l'inauguration de "La Passerelle" a été réalisée en avril, il est rappelé l'existence d'ateliers d'écriture : ils ont lieu le samedi et le mercredi et chacun peut y contribuer. L'association ARLIC15 est très intéressée par ce moyen d'exprimer les ressentis des habitants.
- 4- **Projet d'aménagement de la RD920** : présentation Dominique Sprenger
 - a. Il est rappelé l'historique du projet d'aménagement de la RD920, géré par le Département des Hauts de Seine et qui concerne 900 m sur la partie Sud de Cachan et 600 m sur la partie Nord. Un budget de 63 M€ dont 1/3 pris en charge par le département du Val de Marne a été décidé en décembre 2017. Une démarche de concertation a eu lieu entre la fin mars et le 11 mai 2018, dont une journée d'information à Cachan le 3 mai. Madame le Maire a souhaité que les habitants puissent s'exprimer avant l'été : le délai du 11 mai (indiqué par le département 92) a été reporté, un groupe de travail RD920 a été constitué avec notamment les deux comités de quartier Ouest-Nord et Ouest-Sud, et il va tenir sa première réunion le 5 juin.
 - b. Des questions restent ouvertes : la répartition de l'espace pour la circulation des piétons, cyclistes, automobilistes, transports publics – la prise en compte des PMR – l'implantation des équipements vélos à assistance électrique - des voies de bus isolées ou non - l'impact sur le stationnement des voitures- la réduction de la pollution - l'implantation de végétaux non allergènes – la sécurité et l'amélioration du cadre de vie...
- 5- **Questions réponses avec la Mairie**
 - a. Squat très bruyant pour les riverains rue du Commandant Marchand / rue de la Liberté : M. Notte explique que les héritiers étant enfin retrouvés, la procédure

- civile d'expulsion peut être lancée, mais la police ne peut intervenir que sur décision d'un juge (la Police municipale est avertie et vigilante)
- b. Réforme du stationnement sur la commune de Cachan : les décisions ne sont pas encore arrêtées définitivement quant aux modalités concrètes de mise en place.
 - c. Concernant l'attribution de PV de stationnement qui auraient été donnés sans discernement par la police nationale, il est rappelé que la Maire de Cachan a soulevé la question auprès du commissariat central du Kremlin Bicêtre. Après un rdv, le commissaire a indiqué faire le nécessaire pour éviter de tels excès.
 - d. Projets immobiliers en cours : la Mairie n'a pas connaissance d'un projet concret à l'angle des avenues Carnot et Aristide Briand (RD920), par contre concernant la promotion de l'immeuble ARCHE à l'angle Marcel Bonnet avenue Aristide Briand, le projet a fait l'objet d'une demande de permis de construire et des remarques ont déjà été faites par la Ville sur le gabarit de l'immeuble prévu. Près de la station RER Bagneux, le terrain de l'ancienne station de service sera l'objet comme prévu l'objet d'une construction d'un immeuble de bureaux avec 51 places de parking public par un nouveau promoteur (Lazard Group à la place de l'acade) à partir de septembre.

6- Parole aux habitants

- a. Certains habitants soulèvent avec inquiétude la conjonction de plusieurs travaux d'aménagement en même temps sur le secteur : chantier gare et aménagement RD920 + réaménagement stationnement, qui risquent de rendre le quartier très encombré. Un arbitrage des calendriers des deux plus gros chantiers (gare GPE et RD920) est demandé aux responsables.
- b. Que devient le site industriel situé rue Marcel Bonnet, utilisé précédemment par Decaux pour la réparation Vélib ? Ce site est il sous surveillance pour éviter les squatteurs ? M. Notte va vérifier la mise en sécurité du lieu.
- c. Le plan de stationnement en zone bleue du quartier des Lumières a abouti à une diminution des possibilités de stationnement : la Mairie répond qu'une revue de la situation sera réalisée d'ici fin juin, afin d'envisager la création de quelques places supplémentaires pour faire suite à la visite et aux propositions des membres de l'équipe d'animation visant à augmenter le nombre de places disponibles .
- d. Ne serait-il pas possible d'étendre les heures d'ouverture des deux parkings du centre ville qui ferment à 20h (sauf soirée théâtre pour Dumontel) ? Cette demande sera étudiée par les responsables. Il est rappelé que les usagers du théâtre peuvent faire valider leurs tickets pour obtenir la gratuité de ce parking les soirs de spectacle.
- e. Les dépôts sauvages notamment le long de la RD920 (Aristide Briand) sont fréquents et très désagréables – il est rappelé qu'un numéro à la mairie est utile pour signaler que l'on a des encombrants à faire enlever. Des agents assermentés peuvent procéder à des amendes significatives en cas de dépôts hors des dates prévues.
- f. Il est signalé qu'un flux de camions provenant du chantier gare emprunte la rue de la Liberté et la rue de l'Espérance sans ménager la propreté des voies et la tranquillité des riverains
- g. On attend toujours le retour de la boîte à lettres située à l'angle rue de l'Espérance / rue M Védý ; la ville suit le dossier en contact avec La Poste.

*Adresse de messagerie du comité de quartier (pour poser des questions, donner des informations, indiquer son adresse de messagerie pour recevoir les comptes-rendus) : coqon.cachan@gmail.com. Pour rappel : les comptes rendus sont également diffusés en Mairie et accessibles sur la page dédiée au comité de quartier du site de la ville : <http://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/comite-de-quartier/277-quartier-ouest-n>
Pour être informé de ce qui se passe dans votre quartier : <http://coqon.cachan.over-blog.com/>*